

ULTRACRÉPIDARIANISME !

Mais pourquoi les minoritaires, ou plutôt pourquoi, en cette période, les opposants aveugles et systématiques de votre Conseil municipal, en sont-ils particulièrement atteints ?

L'ultracrépidarianisme ou encore l'effet Dunning-Kruger désigne - en langage simple - l'action de parler sans savoir. Ainsi, un ultracrépidarianiste se prononce sur ce qu'il ne connaît pas. En terme plus familier, il désigne celle ou celui « qui ne connaît rien, mais qui va vouloir tout vous expliquer ».

C'est parfois une tendance encouragée par les médias.

Ainsi un ex éphémère député membre du Conseil municipal était-il invité sur quelques plateaux de télévision. Et, d'avis général, ses interventions n'étaient pas des plus brillantes. Au mieux insignifiantes, mais plutôt médiocres, creuses quand elles n'étaient pas tout simplement lamentables. À ceux qui s'étonnaient de cette situation, il fut enfin donné la clef du mystère. Les temps de paroles des politiques obéissent à des quotas et l'intervenant en question, étant pour son groupe politique, le plus proche géographiquement, était le plus disponible. Ainsi, ce semblant de reconnaissance était loin, comme on pouvait facilement s'en rendre compte, d'être fondé sur un mérite attesté.

Elle est aussi favorisée par les réseaux sociaux.

La tendance presque naturelle des médias de masse à encourager l'ultracrépidarianisme n'est pas nouvelle. Elle s'amplifie avec les réseaux sociaux quand les informations deviennent virales. Ces informations relayées encouragent d'autres à se prononcer sur des sujets qu'ils connaissent très peu, c'est faire preuve d'ultracrépidarianisme. Ainsi, la parole des vrais experts finit par être remise en question.

Et ChatGPT va plus loin.

Ce logiciel, souvent mal maîtrisé, trahit souvent, ne serait-ce que par le style stéréotypé de la rédaction, ses utilisateurs. À y bien regarder, c'est un outil qui parle de tout avec aisance et prolixité, mais sans rien comprendre ! L'éternelle question de l'outil qui commande l'Homme, ou l'Homme qui commande l'outil.

Mais revenons au conseil municipal.

On trouve, malheureusement, chez nos opposants lors de leurs interventions en Conseil municipal bien des exemples d'ultracrépidarianisme. Il suffit pour cela de procéder à la lecture des procès-verbaux du Conseil municipal.

Ainsi, vous y trouverez qu'un adjoint démis de sa délégation après avoir tenté, sans grand succès, de « débaucher » des membres de l'équipe Soisy Avenir voulait apprendre au maire la procédure de retrait du titre d'adjoint au maire. Il ignorait tout simplement la procédure prévue par les textes, procédure qui, compte tenu des circonstances, lui avait pourtant été plutôt gentiment rappelée.

Plus globalement, on ne peut qu'être étonné du cheminement et de cette conversion subite de l'individu. Mais la lecture de Chateaubriand nous enseignait déjà que « Les événements font plus de traîtres que les opinions ».

Tel autre minoritaire, qui se croit investi du statut de juge suprême, condamné à plusieurs reprises et devant une somme non négligeable (21 700 euros dont 19 400 euros à la commune) déclare que c'est le maire qui est condamné et non lui-même !

Et restons-y, mais pour du sérieux.

Il n'y a pas de honte à avouer ne pas connaître un sujet. Loin d'être un signe de bêtise, c'est plutôt celui de l'intelligence. Certains s'imaginent que le fait d'être élu vous donnerait tout à coup une science infuse universelle. D'autres qu'il donne des droits, voire des privilèges. Nous savons bien qu'il n'en est rien.

L'équipe Soisy Avenir considère qu'elle a des devoirs, celui de travailler dans le sens de l'intérêt général. Elle est consciente que rien ne se fait sans effort. Elle sait que le rôle de l'élu local est de proposer, expliquer, faire adopter, puis réaliser ce qui est le meilleur pour la commune. Soisy Avenir est persuadée, que l'authentique et seul privilège de l'élu local est de voir les habitants profiter pleinement des différentes actions municipales.

Aujourd'hui, on le sait, peu de choses sont simples. On se demande même si, dans notre pays un peu plus qu'ailleurs, certains n'ont pour fonction que de les rendre encore plus compliquées. Cette complexité est bien présente. Les effets du fameux « choc de simplification », voulu par un certain président de la République, sont loin d'avoir eu les effets escomptés.

La situation est ainsi. Et si le sot veut adapter le monde à lui, le sage s'adapte au monde. Chaque réussite nous encourage à persévérer dans cette voie. Aux côtés du travail et des efforts, elle demande de la persévérance mais aussi de l'expérience.

Œuvrer pour notre commune, ce n'est pas se répéter. C'est améliorer ce qui fonctionne, corriger ce qui doit l'être, et consolider les réussites.

C'est cet esprit qui chaque jour motive l'action de votre Majorité municipale.

Sincèrement à vous,

VOTRE MAJORITÉ MUNICIPALE

« SOISY AVENIR »

Luc STREHAIANO, Christian THEVENOT, Bania KRAWIEZYK, Alain SURIE, Sylvain MARCUZZO, Patricia UMNUS, Michel VERNA, Florence MARY, Anne JASON, François ABOUT, Anne-Marie BRASSET, Martine OZIEL, Christian DACHEZ, Maria-Emilia FAYOL DA CUNHA, Monique ROY, Christian POISSON, Alain MALNATI, Pascale COGNE, Franck ZONTONE, Frank ZAKARIA, Rachida MEBREK, Eric FRANCINE, Jean STUDZINSKA